L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 21 JUIN 1860.

G. F. WEISSE, E. DUVERGER, E. DUFOUR, S. BARBY } Editeurs Propriétaires

Nouvelle-Orléans,
JEUDI MATIN, 21 JUIN

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

[illegible]

☞ Pour le feuilleton, voir la seconde page.

Le régime parlementaire en France.

Le régime parlementaire a encore des partisans en France, et de temps à autre une velléité d'indépendance dans la chambre des députés, une lance rompue par un des organes de la presse témoigne des aspirations constantes de la bourgeoisie vers un régime de liberté constitutionnelle. Un article du *Journal des Débats* sur ce sujet a provoqué de la part du *Constitutionnel* une réponse virulente, auquel M. S. de Sacy, l'un des plus anciens rédacteurs des *Débats*, a répliqué avec verve et talent.

Nous avons, dit-il, éprouvé une surprise agréable en lisant ce matin *le Constitutionnel*. Nous avons cru avoir vingt ans de moins. Pour répondre à notre article sur le régime parlementaire, article de pure défense et non d'attaque, ce journal n'a rien trouvé de mieux à faire que de réimprimer une de ses vieilles diatribes d'il y a vingt ans contre M. Guizot, M. de Broglie, M. Duchâtel, contre ce parti libéral et conservateur auquel nous nous faisions honneur d'avoir appartenu. *Le Constitutionnel* ne fait d'exception que pour M. Thiers. Nous doutons que M. Thiers soit très flatté de l'exception. Pour notre compte, si nous avons reproché à l'illustre historien du Consulat et de l'Empire de trop céder à la séduction du génie et de la gloire, jamais pourtant il ne nous est venu dans l'esprit que M. Thiers eût oublié ses antécédents au point de préférer les institutions politiques de 1852 au régime parlementaire et libéral de 1830. [illegible]

[illegible]

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES D'EUROPE
D'UN JOUR PLUS RÉCENTES.

Arrivée du City of Washington.

New-York, 20 juin.—*Le City of Washington*, parti de Liverpool le mercredi 6 juin et de Queenstown le vendredi 8, est arrivé à ce port.

Marchés de Londres.—Londres 8 juin.—[illegible]

La révolution en Sicile. [illegible]

Convention de Baltimore.

[illegible]

Congrès.

Washington, 19 juin.—[illegible]

Arrivée du De Soto.

New-York, 19 juin.—Le steamer des Etats-Unis *De Soto*, venant de la Nouvelle-Orléans via la Havane, est arrivé ici.

Convention de Baltimore.

Baltimore, 19 juin, 3 heures P. M.—[illegible]

Après l'adoption de cet amendement la Convention s'est ajournée jusqu'à cinq heures pour attendre le rapport dudit comité.

SECONDE JOURNÉE.

Baltimore, 20 juin, 2½ P. M.—La Convention s'est réunie ce matin, et a été appelée à l'ordre par l'Hon. Caleb Cushing, président.

La séance a été ouverte par une prière.

La plus grande partie du temps a été employée par de longs discours, au sujet de l'état actuel du parti démocrate, et sur l'admission des sécessionnaires de Charleston, à prendre part aux délibérations de la Convention.

Il est probable qu'il y a eu une nouvelle dissolution au sujet de l'admission des délégués louisianais en faveur de Douglas.

Le comité des pouvoirs et créances n'étant pas prêt à présenter son rapport, la Convention s'est ajournée jusqu'à 5 heures ce soir.

9 heures du soir.—La Convention s'est réunie à 5 heures, après une suspension de quelques heures.

Il n'a rien été fait d'important.

Le comité des pouvoirs et créances ne pouvant pas encore présenter son rapport, la Convention s'est réajournée jusqu'à demain.

Circulaire par le City of Washington.

MARCHÉ AU COTON DE LIVERPOOL.—New-York, 20 juin.—La City of Washington nous apporte des lettres et circulaires de Liverpool en date du 6 courant.

Ces circulaires et correspondances disent que le coton a éprouvé une baisse de 1/16 d. à 1/8 d. depuis le départ du Niagara.

Les ventes de coton pour les cinq derniers jours se montent à 32,000 balles.—L'importation est de 90,000.—Le stock de coton est de 1,350,000 balles. Il y a différents rapports au sujet des céréales en France et en Belgique.

On dit que la récolte sur les côtes de la Baltique sera insuffisante et que les prix ont augmenté en conséquence.

MEXIQUE.—Le *Ranchero* de l'armée fédérale de San Luis Potosi donne des détails sur la bataille de Guadalajara. La ville était défendue par 4000 hommes sous les ordres du général Woll. Le général libéral a fait opérer cinq attaques successives par trois colonnes différentes. L'action a été terrible et les rues étaient jonchées de cadavres. Uraga avait pénétré dans l'intérieur de la ville lorsqu'une bombe vint [illegible] et blessa le général lui même à la jambe. Ce fatal accident arrêta le mouvement des libéraux qui se retirèrent en bon ordre après avoir déposé Uraga dans la maison du consul français où se trouvait aussi Woll blessé à la jambe.

L'armée libérale s'arrêta au village de Cocula où elle reçut 2000 hommes de renfort, commandés par le général Rojas et attendirent Miramon qui s'approchait avec 4,000 hommes et 40 canons. Les libéraux comptaient 10,000 hommes et aussi 40 canons. C'est donc en cet endroit que doit avoir eu lieu l'engagement dont nous avons parlé. On dit que le corps de Miramon a été mis en complète déroute.

CALIFORNIE.—La malle de San Francisco du 1er juin est arrivée à Springfield, Missouri, le 17 juin.

A San Francisco on avait des craintes pour l'estafette de St-Louis qui n'était pas encore arrivée à la vallée de Carson. Les rapports de cette vallée jusqu'au 27 mai représentent que 1000 Indiens sont assemblés dans le voisinage du lac Pyramide, et que 600 chasseurs commandés par le colonel Hays et 200 soldats des Etats-Unis sous les ordres du capitaine Stewart sont partis pour les attaquer. On attend la nouvelle d'une bataille.

Une lettre reçue de la rivière Little Shasta, datée du 25 confirme les bruits relatifs aux difficultés avec les indiens sur le Battle Creek, et dit que les indiens ont commencé les hostilités.

L'agent de l'estafette a reçu une dépêche de Carson City, dans laquelle on l'informe que la station à Simpson Park a été brûlée et que le gardien du poste et les animaux ont disparu. On craint qu'il ne faille interrompre le service de l'estafette. Il y a en ce moment 600 à 700 émigrants dans les plaines en route pour la Californie qui risquent d'être massacrés par les indiens.

On écrit à un journal de St-Louis que dans l'Arizona et le Nouveau Mexique les déprédations continuent de la part des Apaches, des Arapahos et des Cheyennes.

NOUVELLES D'EUROPE.—L'*Harmonia*, parti de Southampton le 4 juin a apporté des journaux de Londres de cette date, qui fournissent les détails suivants sur les affaires de Sicile.

Les articles de la capitulation accordée par Garibaldi aux troupes napolitaines ont été signés à bord du steamer anglais *Hannibal*, entre le général Lanza d'une part et Garibaldi de le comité révolutionnaire d'autre part. Il a été stipulé que l'armée napolitaine, forte de 25,000 hommes quitterait Palerme avec les honneurs de la guerre et s'embarquera avec son matériel à bord de l'escadre napolitaine. L'évacuation devait commencer le 4 juin.

Le *London Times* considère Garibaldi comme maître de l'île.

La ville d'Agrigente s'est soulevée, ainsi que plusieurs autres villes.

Des lettres de Naples du 28 mai disent qu'il y a eu une grande manifestation dans laquelle on a crié "vive Emmanuel! vive Garibaldi! vive l'Italie!"

Suivant une lettre adressée au *London Times* les troupes napolitaines, en vertu de la capitulation de Palerme, avaient le droit de débarquer à Messine ou à Naples sans être inquiétées.

Par le *Bohemian*, parti de Liverpool le 6 et de Londonderry le 7, on a reçu des nouvelles plus récentes. Des avis de Naples portent que le roi a refusé de ratifier les conditions de la capitulation. Les hostilités devaient donc recommencer. Palerme était barricadée et une partie des troupes royales cernée par les insurgés.

L'armistice a été prolongé jusqu'au 5. Garibaldi restait maître de la ville et les Napolitains des forts.

L'enthousiasme a gagné toutes les populations de l'île, le clergé prêche une croisade contre le gouvernement napolitain.

En réponse à la note du ministre napolitain Carafa qui demande l'intervention des puissances maritimes et la garantie du territoire des deux Siciles, le Piémont a protesté contre toute intervention, et on assurait que le gouvernement piémontais n'était adressé à Napoléon III avait reçu une réponse défavorable à l'intervention. Un grand nombre d'officiers de l'armée sarde ont obtenu des congés et vont rejoindre Garibaldi.

Nous n'avons pas encore eu de détails sur le carnage qui a eu lieu à Naples, mais une dépêche dit que la cessation du massacre a été due à l'intervention des amiraux anglais et français.

Les journaux de Paris reçus par le *Niagara* nous fournissent les dépêches suivantes:

"Turin, 30 mai.

"*Gênes*, 30.—On a des nouvelles de Naples d'aujourd'hui 9 heures et demie du matin. Le bombardement de Palerme a duré plusieurs heures. Garibaldi est entré le 27 à Palerme. Les forces des assiégeants étaient peu nombreuses, mais guidées par leur vaillant chef elles ont obtenu la victoire. Le quartier général de Garibaldi est au centre de la ville; il y a beaucoup de morts."

"Rome, le 30 mai.

"Le *Journal de Rome* annonce que des opérations importantes ont été tentées sur Orvieto [illegible]

"Marseille, 31 mai, 12 h. 10 m. du soir.

"Une lettre de Gênes prétend que Garibaldi a ordonné la formation, en Sicile, de huit régiments d'infanterie, pour prendre rang après le 46e régiment d'infanterie piémontaise.

"Le paquebot du Levant est en retard. Il doit apporter des nouvelles directes de Messine."

RESTAURANT ET HOTEL DE L'AIGLE.—Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de cet établissement, qui vient d'être remonté sur un bon pied par deux habiles cuisiniers MM. Roulo et Simon. Les nouveaux propriétaires promettent de ne rien négliger pour satisfaire leurs habitués qui trouveront bonne table et bons vins au restaurant de l'Aigle.

L'ARTICLE DU MONITEUR.—Voici le passage de l'article du journal officiel français auquel il a été fait allusion dans nos dépêches:

Le gouvernement français, loin d'avoir le dessein de provoquer ou de faire naître des complications en Europe, afin d'y trouver une occasion d'agrandissement, est animé par des pensées d'un caractère tout opposé. Le gouvernement déplore les manœuvres destinées à propager journellement les impressions les moins exactes en ce qui concerne ses intentions réelles. L'empereur a fait tous les efforts pour rétablir en Europe la confiance qui a été détruite; son seul désir est de vivre en paix avec les autres souverains, ses alliés, et d'employer tous ses soins à développer activement les ressources de la France.

CHRONIQUE LOCALE.

M. MAGIONI, alderman-assistant, nous prie d'annoncer qu'il n'a pas proposé, à la dernière séance du Board, que M. Pettingill fût autorisé à accepter la place de secrétaire du Maire, [illegible]

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—M. M. Reynolds, avocat de John Caffee, qu'un jury a déclaré coupable d'homicide, a interjeté appel à la Cour Suprême.

Jackson O. Lawrence, accusé du meurtre de Louis Ditry, devait être jugé hier, mais l'affaire a été renvoyée à samedi prochain, à cause de l'absence d'un des deux seuls témoins—Washington Baldwin—qu'une partie de pêche tient éloigné de la ville.

ARRESTATIONS.—Bernard Rider a déclaré au recorder Long que le matin, entre cinq et six heures, il se rendait au marché aux légumes, lorsque Paul Burgundy qui était de l'autre côté de la rue, a fait feu sur lui.

—Mme Depasse, qui tient un magasin d'épiceries à l'encoignure des rues Ste-Anne et Bourgogne, a été arrêtée par l'officier L. C. Bernard, sous prévention d'avoir acheté d'un esclave des marchandises qu'elle savait avoir été volées. L'affidavit dit que Johnson, appartenant à M. W. O. Deagre, a obtenu en différentes occasions, de MM. Dunlap & Co, grocers de la rue Royale, des articles évalués à cinquante piastres; qu'il en a obtenu pour huit piastres de Baptiste Riehl, épicier de l'encoignure St-Philippe et Rampart, et qu'il les a tous vendus à Mme Depasse.—L'esclave prenait ces marchandises au nom de son maître.

INCENDIE.—Une personne inconnue a mis le feu, mardi soir, à neuf heures, à la résidence de M. J. C. Green, au coin de la rue Ste-Marie et de la Levée. On a promptement étouffé les flammes.

ADJUDICATION.—Le contrôleur a adjugé, hier, le contrat suivant:

Pour le département des pompiers, pendant cinq ans, à partir du 15 décembre 1860—à la société charitable des pompiers, à raison de $20,000 par an.

BLESSÉ.—Henry Duggan a été ramassé et conduit à l'hôpital de Charité, hier à 10½ heures du soir,—il était sérieusement blessé, mais non mortellement cependant. Duggan conduit une voiture pour Patrick Cunningham, par qui il a été blessé.—Il dit que son patron vivait depuis fort longtemps en mauvaise intelligence et qu'hier matin il a voulu tirer sa femme.—Hier soir Cunningham souffletait et maltraitait sa femme, ce que Duggan entendant, il entra dans sa chambre et lui dit: "*Cunningham prenez patience.*" Cunningham se retournant lui répondit "*comme cela vous voulez intervenir, n'est-ce pas?*" et tout en disant ces mots, tira son couteau avec lequel il le frappa au bras droit, au côté gauche de l'abdomen, et deux fois sur la côte gauche de la poitrine, avant que celui-ci n'eût eu l'occasion de se sauver.—Cunningham a été arrêté.

BLESSURES.—L'officier Adams a trouvé à la pharmacie de M. Fiorel, un nommé A. Feild qui est arrivé au Mississipi par le Jackson Rail Road, et qui se faisait panser une blessure qu'il avait à la bouche, et qu'il dit lui avoir été faite, jeudi, dans l'Etat du Mississipi par l'honorable Jefferson Davis, qui a tiré un coup de pistolet sur lui. La balle lui a traversé la bouche et s'est logée dans le cou, près de l'épine dorsale. L'officier Adams l'a fait transporter à l'hôpital de Charité, où le désire s'est bientôt emparé de lui et l'on a été obligé de lui faire garder le lit.

LA PRUSSE ET LA QUESTION D'ORIENT.—L'article suivant de la *Gazette prussienne* indique l'opinion prédominante en Prusse dans les cercles du gouvernement, au sujet de la question d'Orient telle qu'elle vient d'être posée.

"Nous avons vu hier que toute ingérence dans les affaires intérieures de la Turquie, soit qu'elle provienne de toutes les puissances européennes à la fois, soit de quelques-unes d'entre elles, ne peut être considérée comme légale d'après les stipulations des traités existants. Il faut se demander maintenant si les faits et les intérêts l'emportent tellement sur les droits des traités, qu'il faille songer à violer ces derniers.

[illegible]

LES CHANCES DE LA LUTTE.—Le *Constitutionnel* examine dans l'article suivant les conditions stratégiques de la lutte engagée en Sicile et les chances de succès de l'insurrection.

[illegible]

"C'est le centre politique de la Sicile. La prise de Palerme entraîne le soulèvement de l'île entière. En outre, Palerme n'est que faiblement défendue par un seul fort qu'il est facile de priver d'eau. Elle est dominée par la position de Morreale située à six kilomètres. L'occupation de ce point important conduit presque infailliblement à celle de la ville. Or, il n'y a point de route continue entre Marsala et Palerme; par conséquent, les troupes royales ne pouvaient se porter au devant de Garibaldi pendant le désordre qui devait accompagner nécessairement son débarquement.

"Un chef de partisans, puisant sa force dans le courage personnel de ses adhérents, et ne pouvant présenter à l'ennemi, au moins pour le moment, cette force de cohésion et de discipline qui appartient aux troupes régulières, devait considérer, non comme un inconvénient, mais bien comme un grand avantage d'avoir deux ou trois jours de marche à faire dans un pays accidenté avant de pouvoir être rejoint par les troupes napolitaines.

"En effet, Garibaldi ne les a rencontrées qu'à mi-chemin entre Marsala et Palerme, à Calata Fimi, c'est-à-dire, presqu'à l'extrémité de la route qui a été commencée pour aller de Palerme à Marsala.

On sait que les troupes royales n'ont pas eu l'avantage dans cette rencontre. Leur échec peut avoir été l'effet, soit des meilleures dispositions de Garibaldi, soit de l'ardeur plus grande de ceux qui le suivent. Dans tous les cas, il s'expliquerait par l'état physique du pays. Sans être tacticien le moins du monde, on comprend, avec le simple bon sens, qu'une armée est fort embarrassée quand elle n'a qu'une seule route à prendre pour se rendre à l'endroit où elle veut livrer bataille. Comment y faire converger des forces? Une tête de colonne, suivie d'une longue file où viennent l'un après l'autre fantassins, chevaux, artillerie et bagages, va se heurter contre un adversaire préparé à la recevoir et qui en a facilement raison. Pour peu qu'il arrive alors ce qui est arrivé au corps napolitain engagé à Calata-Fimi, pour peu que l'insurrection éclate sur ses derrières, comme elle a éclaté à Alcamo et à Partenico, un corps de troupes n'a rien de mieux à faire que de rétrograder et de céder la campagne. C'est ce qui paraît être arrivé à la garnison de Palerme.

"Maître de cette ville, dont la citadelle même ne peut tenir longtemps, Garibaldi n'aurait plus qu'à se porter par la route intérieure sur un point central de l'île qui a été de tout temps considéré comme la clef de tout le pays. Ce point central est Castro Giovanni qui, par sa position dominante entre Catane et Palerme, commande les communications entre les diverses parties de l'île et intercepte la seule voie stratégique qui puisse conduire de cette dernière ville à Messine et réciproquement.

"Toute la partie méridionale de la Sicile est privée de routes: elle est entièrement ouverte; elle n'a point de villes défendues, elle appartient donc au chef de partisans qui n'aura pas besoin de routes pour y descendre et en tirer tous les approvisionnements nécessaires. Cette partie de l'île n'a point de ports, c'est encore un avantage pour les insurgés qui n'ont pas à leur disposition de grands bâtiments de guerre, mais qui pourront s'approvisionner par des navires légers venant de Malte. Cette île est presque en vue, et vraisemblablement elle ne laissera manquer de rien le hardi chef de bandes qui soulève la Sicile.

"Nous ne serions donc pas étonnés que l'insurrection, maîtresse de Palerme, ne fût bientôt dominante dans l'île toute entière.

"Mais, dans cette hypothèse même, son triomphe ne pourrait être considéré comme définitif, et ne saurait être complet que par la prise de Messine, sorte de tête de pont jetée à l'extrémité de la Sicile et défendu par des ouvrages assez forts pour soutenir un siège régulier. Trois forteresses commandent le port et la ville, elles sont placées de manière à pouvoir être facilement approvisionnées et facilement défendues. Tant qu'elles resteront entre les mains du gouvernement napolitain, elle laisseront ouverte à deux battants l'entrée de la Sicile et tiendront en respect l'insurrection, même victorieuse.

"Un récent exemple prouve que, dans les trois citadelles de Messine, est le nœud gordien de la question sicilienne. C'est par Messine, en effet, dont une partie fut rasée par les boulets napolitains, que l'armée de Ferdinand II, les Suisses en tête, rentra en Sicile et remit cette grande île sous l'autorité royale.

"Ce souvenir ne peut être négligé par un homme de guerre qui a fait ses preuves. Dans tous les cas, le gouvernement napolitain regrettera d'avoir employé depuis huit ans à d'autres usages qu'à la construction des routes, le subside annuel qu'ont voté, en 1852, les habitants de la Sicile, avec cette affectation spéciale."

LES ENTREVUES DE SOUVERAINS.—Nous lisons dans une correspondance de Berlin du 25 mai:

"Le calme s'est rétabli chez nous après la clôture de la session législative et le départ du prince-régent. Tous les regards sont tournés vers le Rhin; le public n'a pas encore renoncé à l'espérance d'une entrevue de l'empereur Napoléon avec le prince-régent. [illegible]

[illegible]

LA CONSOMMATION EN FRANCE.—Le *Journal des Débats* publie l'article suivant:

[illegible]

LE PRIX D'UN RUBENS.—Le vent est aux beaux arts. Le monde artistique est en émoi. C'est la Belgique qui en est cause.

Un des tableaux de Rubens les plus célèbres et les mieux connus des artistes, celui qui a été peint à Anvers par le grand coloriste n'a pas quitté la place où il fut accroché dans l'hôtel de la famille de Knyff. Depuis plus de deux cent trente ans ce tableau n'a pas été touché, n'a pas changé de propriétaire. En 1791 cependant, il fut vendu aux enchères publiques pour sortir d'indivision; mais il fut racheté par les propriétaires de l'hôtel, les demoiselles de Knyff, qui n'eurent point à le faire changer de place. Ces demoiselles de Knyff étaient tellement jalouses de ce chef d'œuvre, qu'elles ne le laissaient voir à personne, et que depuis quarante ans il n'y a pas vingt personnes qui l'aient vu. Je suis un des rares élus qui ont eu cette chance d'être admis dans le sanctuaire.

Ce tableau, un des trois seuls que Rubens ait signés dans tout le cours de sa vie, représente *Jupiter et Antiope*. Le même sujet et le même nombre de figures que le fameux tableau du Corrège du Louvre. Dans le tableau de Rubens, l'Antiope ne dort pas, elle est assise, elle tourne la tête du côté où elle entend du bruit; l'Amour est assis à côté d'elle sur son carquois, derrière elle, Jupiter, sous la forme d'un satyre, écarte les branches d'un taillis et regarde la belle nymphe avec des yeux enflammés. Ce tableau est très beau, d'une couleur séduisante, d'une pureté entière. Il n'a jamais été touché par la main d'un *nettoyeur*, d'un restaurateur, d'un *massacreur*. Il a toute sa fleur, tout son duvet, tout son velouté. Cependant, je l'avoue, ce n'est pas un tableau de la belle manière de Rubens. Lorsqu'il le peignit, le grand Anversois arrivait d'Italie, c'est un Rubens italien; j'aime mieux un Rubens Rubens.

Ceci est une affaire de goût et n'ôte rien à la valeur du tableau. Il y a quelque temps, les demoiselles de Knyff sont mortes, laissant leur fortune et leur tableau à leur neveu, M. le baron Léonce de Knyff, qui lui, moins égoïste dans ses jouissances, laisse voir le chef-d'œuvre avec beaucoup de bienveillance.

En ce moment M. de Knyff est à Paris. Le tableau de Rubens est toujours à Anvers, cela va sans dire.

En apprenant que le propriétaire de ce tableau célèbre était à Paris, les riches amateurs se sont émus et se sont mis en campagne. M. le baron de Rothschild est allé trouver M. de Knyff et lui a offert cent mille francs de son tableau.

—Mon tableau n'est point à vendre, a répondu M. de Knyff.

Lord Hertford est allé trouver M. de Knyff et lui a offert cent cinquante mille francs de son tableau. Même réponse.

M. de Rothschild est retourné chez M. de Knyff et lui a dit:

—Puisque lord Hertford offre cent cinquante mille francs du tableau, je puis bien en donner *quelque chose de plus*.

—Je vous répète, monsieur le baron, que mon tableau n'est à vendre à aucun prix, répond M. de Knyff.

Enfin M. le duc de Luynes s'en va trouver M. de Knyff et lui offre deux cent mille francs de son Rubens. M. de Knyff lui fait la même réponse qu'aux autres. M. le duc de Luynes insiste et demande à quel prix M. de Knyff consentira à céder son tableau.

—Monsieur le duc, répond M. de Knyff, je ne veux vendre mon tableau à aucun prix. Je suis riche et n'ai pas besoin d'argent. Quelques personnes, des amis, me disent que je fais une folie de refuser les offres qui me sont faites. C'est possible. Cependant ma folie pourrait avoir un terme; si je rencontre un plus fou que moi je deviendrai raisonnable. Si je trouve un fou qui m'offre quatre cent mille francs de mon tableau, je le lui donnerai. Mais je ne le donnerai jamais à moins et je ne tiens pas à le vendre, même à ce prix.

—Et si vous ne trouvez pas de fou qui vous en donne quatre cent mille francs, demande le duc de Luynes?

—Oh! alors, répondit M. de Knyff, j'aurai la joie de garder mon tableau, et en mourant je le léguerai au Musée de la ville d'Anvers.

M. le duc de Luynes se tâte. Il se demande s'il sera plus fou que M. de Knyff, ou s'il laissera à celui-ci la palme de la folie. Noble et généreuse folie n'est-ce pas que celle-là? Espérons que M. Knyff l'emportera et que le tableau ne quittera pas la Belgique.

Chose singulière, ce tableau dont on offre cent, cent cinquante, deux cents mille francs, dont on donnera peut-être quatre cent mille francs, ce tableau ne fut vendu aux enchères de 1791 que 4,180 florins, environ 9,000 francs, avec les frais. Il est vrai qu'alors les tableaux n'avaient pas atteint les prix auxquels ils sont parvenus aujourd'hui, et que de plus cette époque de révolution n'était guère favorable aux arts. Les demoiselles du Knyff eurent toute la peine du monde à faire assurer leur tableau pour 150,000 fr., somme pour laquelle il paie encore une prime de 180 fr. par an. A Paris il est moins difficile d'assurer des tableaux.

Décédé, hier, à l'archevêché, à l'âge de 68 ans, Monseigneur ANTOINE BLANC, archevêque de ce diocèse. Le corps est exposé à l'Eglise Ste Marie d'où il sera transporté à la cathédrale St Louis aujourd'hui à cinq heures P. M. Demain vendredi, à 8 heures A. M., une messe de requiem sera chantée à la cathédrale, et les funérailles auront lieu le même jour, à 5 heures P. M.

MORT DE MGR L'ARCHEVÊQUE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.—Nous avons le regret d'annoncer que Mgr Antoine Blanc, archevêque de la Nouvelle-Orléans, est mort hier. [illegible]

Sociedad Española de Beneficencia Mutua.

Se suplica á los miembros que la componen se reunan en casa del Sr Presidente, calle de Chartres, No 205, el DOMINGO PROXIMO, 24 del corriente á las 4 de la tarde, para asistir á la ceremonia de exhumacion y traslacion de los restos del socio Juan Barceló, al Nicho que la Sociedad Nueva Lusitana, ha dedicado á la familia del espresado Socio.

Dó orden del Presidente.
BERNARDO RODRIGUEZ, Secretario.
21junio—3t

☞ Il n'y a pas de préparation qui calme les nerfs comme l'AMER DE HOSTETTER. [illegible]

Compagnie d'Assurance du Star,
Rue St Charles No 92.

Nouvelle Orléans, 21 juin 1860.
UNE assemblée générale des actionnaires de cette Compagnie aura lieu, à ce bureau, LUNDI, 2 juillet prochain, à midi.
Par ordre du Board,
EMILE DE BUYS, Secrétaire.
21 juin au 2 juil

Bureau de la Compagnie des Chemins de Fer de la ville de la Nlle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 20 juin 1860.
LE 18 du courant, à une assemblée des Directeurs de cette Compagnie, M. J. B. Slawson a été élu Président, et M. Wm F. Sinnott Secrétaire à l'unanimité.
Et, aujourd'hui, à une réunion du Board, M. S. L. James a été élu Ingénieur et Surintendant à l'unanimité.
Wm F. SINNOTT, Secrétaire.
21juin—4t

Demande de Nourrice.

ON demande une nourrice sans enfant, pouvant fournir de bonnes recommandations. [illegible] S'adresser au No 123, rue Ste-Anne. 21juin—1f

Demande d'Institutrice.

ON a besoin, tout de suite, d'une dame qui sache parfaitement enseigner le chant et la musique, et pouvant [illegible] S'adresser au No 212, rue Royale, de 8 à 10 heures du matin. 21juin—1f

DEMANDE DE CHAMBRES.

UN monsieur demande une ou deux chambres garnies, [illegible] S'adresser par lettre, à F. S. A., au bureau de ce journal. 21 juin—4

Restaurant et Hotel de l'Aigle,
RUE MADISON.

Avis aux gastronomes et aux personnes de bon goût.

Les Sieurs ROULO et SIMON, tous deux cuisiniers, [illegible] RESTAURANT DE L'AIGLE, rue Madison [illegible] 21 juin—1m

Conservez vos dents!
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE,
148, rue Royale, entre St-Pierre et Toulouse.

[illegible]

Mlle LEONTINE,
Ex-première demoiselle en robes de Mme P. ALBERT.
84, Rue Royale, au Premier.

[illegible]

ATTENDU par les navires Fanny Fater, Marathon, Ville Wiltze, Lizzie Hoge et Equator, de Bordeaux: [illegible]
V. MADINAN.

CORSETS IMPERATRICE.
227, rue Royale.

Mme AD. FLANDRAIN [illegible]

COMPAGNIE D'ASSURANCE HOPE
de la Nouvelle-Orléans.
Bureau, encoignure Canal et Passage de la Poste.

Nlle-Orléans, le 6 août 1858.
A UNE assemblée générale de la Direction, tenue ce jour, il a été résolu:
Qu'à partir de cette date, une bonification de quinze pour cent sera faite, sur le montant de leurs primes, à toutes les personnes qui assureront dans cette Compagnie.
La bonification ci-dessus de 15 pour cent sera payée comptant, cette Compagnie n'émettant pas de scrip.
HENRY PEYCHAUD, Président,
S. FLASSAN, Vice-Président,
LOUIS BARNETT, Secrétaire.
Directeurs:
S. FLASSAN, THOS. N. BLAKE, C. H. KERNION, B. NAUTRÉ, A. LAFOREST, F. MORENO Jr., F. MALOCHÉE, PAUL QUEYROUZE, H. PEYCHAUD.

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
No 111, RUE DU CANAL.
CAPITAL SOUSCRIT $411,500.
—DIRECTEURS:—
Alphonse Miltenberger, J. B. Gribble, A. Rochereau, P. O. Noblom, H. M. Wright, A. Reichards, L. Millaudon, G. Sabatier, O. Lauve, H. M. Darby, J. M. Bazualdo, J. Tuyes.
J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
23nov—6m, 3pe

Compagnie d'Assurance de l'Etat de la Louisiane.
Bureau No 38, RUE DU CAMP.
CAPITAL............$300,000.
—DIRECTEURS:—
J. Lepine, Théodore Frois, A. D. Grieff, Jacob Jolly, E. Ganucheau, E. H. Harris, J. N. Robert, J. A. Bonnafos, Amadée Landry.
Cette Compagnie sera prête pour les affaires le 1er SEPTEMBRE PROCHAIN [illegible]
Une remise de QUINZE POUR CENT [illegible]
E. GANUCHEAU, Président,
A. PICOLLET, secrétaire.
Nlle-Orléans 17 août 1858.

Aux amateurs de pêche.
ROUSSET & GENIN [illegible]
ROUSSET & GENIN, 36 Canal, rue Chartres.

CHAMPAGNE! CHAMPAGNE!—300 paniers Heidsick Piper; 200 paniers Moët & Chandon; 300 paniers Lefortestier fils [illegible]
LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson.

NOVA SOCIEDADE LUSITANA
De Beneficencia de Nova-Orleans.
NOTICIA ESPECIAL.

Os membros que compõem esta Sociedade se reunirão em sua sala, situada na esquina das ruas Elysian-Fields e Greatmen, DOMINGO, 24 do corrente mez, ás 5 horas da tarde em ponto; com o objecto de assistirem ás ceremonias funerais que devem ter lugar em mudar o cadaver de seu estimado e finado socio D. JUAN BARCELO, do cemiterio No 2, rua de St Louis, ao cemiterio da rua Girod, á tumba desta Sociedade, a onde encontrará o seu ultimo REPOUSO.
O Sr. Presidente espera [illegible]
Por ordem do Sr. Presidente.
ANTHONY SAMBOLA, Secretario.
N. O., 19 de junho de 1860.

Nouvelle Société Lusitane de bienfaisance de la Nlle-Orléans.
AVIS SPECIAL.

LES membres de cette Société sont priés de se réunir dans leur salle, à l'encoignure des rues Champs-Elysées et Grands-Hommes, DIM. NCHE 24 du courant, à 5 heures précises du l'après-midi, pour assister aux cérémonies de la translation des restes de leur frère et premier grand maréchal JUAN BARCELO, du cimetière St-Louis à la tombe de la Société, au cimetière Girod.
[illegible]
ANTHONY SAMBOLA, secrétaire.
19juin—6t

Avis de Société.

J'AI admis aujourd'hui comme associés dans ma maison, M. José Casals et M. James T. Triay [illegible]
P. GUMA.
Nlle-Orléans, 6 juin 1860. 19 juin—15

AVIS.

TOUTES les personnes abonnées au "Drapeau de l'Ascension", [illegible]

Demande d'employé.

ON a besoin d'un homme de peine parlant anglais et français, au No 194, rue Poydras. 19 juin—3t

Nourrice.

UNE française, qui vient de perdre son nourrisson, désirerait trouver une place de nourrice. S'adresser chez le Docteur, rue Bienville, au coin du passage de la Bourse. 19 juin—3t

Manufacture de Pianos en fer,
Pianos patentés à 7 octaves.
Grand format, hors de rose.

[illegible] M. PIFFAUT [illegible]

PERDU

UN CHIEN [illegible] JACK [illegible]

AU PUBLIC.
AYA PANA BITTER
Manufacturé par J. Chauvet.

[illegible]

Madère.
50 QUARTS MADERE [illegible] A. CARRIERE & Co, 77, Vieille Levée.

Vins! Vins! Vins!
300 barriques vin de Catalogne [illegible]
PATJO & BOUSANO.

[illegible]

Vin d'Oporto.
150 QUARTS [illegible] S. FLASSAN.

HUILE DE LIN [illegible] W. F. VREDENBURGH & Co.

GENIEVRE de Hollande [illegible] W. F. VREDENBURGH & Co.

POTASSE [illegible] W. F. VREDENBURGH & Co.

BI-CARB. SODA [illegible] W. F. VREDENBURGH & Co.

MOUTARDE FRANÇAISE [illegible] W. F. VREDENBURGH & Co.

VITRES FRANÇAISES [illegible] W. F. VREDENBURGH & Co.

[illegible] HY VALETON & C.

GRUYERE [illegible] HENRY VALETON & C.

EN débarquement du navire Cléopatre, de Marseille [illegible] HENRY VALETON & Co.

CHAMPAGNE [illegible] HENRY VALETON & Co.

[illegible] A. BROUSSEAU & C.

RECU par le navire Danube du Havre [illegible] M. A. CALONGNE.

EN débarquement du steamship De Soto de New-York—

ASPERGES.

[illegible] M. A. CALONGNE.

Truffes.

EN magasin—[illegible] M. A. CALONGNE.

ATTENDU par le navire Marathon, de Bordeaux [illegible] T. BAILLY BLANCHARD Jr.

ATTENDU par le navire Ville Wiltze de Bordeaux [illegible] T. BAILLY BLANCHARD Jr.

ATTENDU par le navire Fanny Fater, de Bordeaux [illegible] T. BAILLY BLANCHARD Jr.

CHAMPAGNE [illegible] T. BAILLY BLANCHARD Jr.

ALE de Tennent [illegible] B. TURPIN, 55 Vieille-Levée.

LONDON Porter [illegible] B. TURPIN, 55 Vieille-Levée.

ALE d'Allsopp [illegible] B. TURPIN, 55 Vieille-Levée.

SAVON de Marseille [illegible] B. TURPIN, 55 Vieille-Levée.

FARINE [illegible] B. TURPIN, 55 Vieille-Levée.

CACAO de Guayaquil [illegible] B. TURPIN, 55 Vieille-Levée.

RHUM de la Jamaïque [illegible] B. TURPIN, 55 Vieille-Levée.

BIERE de Bavière [illegible] DUNTZE & Co.

JAMBONS de Westphalie [illegible] DUNTZE & Co.

POMMES de terre [illegible] CUCULLU & JULIAN, No 30, ancien No 14, rue Poydras.

Demoiselle de Boutique.

ON demande de suite, une demoiselle de boutique, parlant le français et l'anglais. S'adresser chez Mme Mercier, encoignure Orléans et Dauphine. 16juin—6f

EN débarquement du navire Cléopatre, de Marseille: [illegible] CAMILLE LACOSTE, 209, Royale encoignure Dumaine.

LIBRAIRIE RELIGIEUSE ET CLASSIQUE,
Ornements d'Eglise et Variétés.

CH. GUÉRINEAU, Agent.
167, encoignure des rues Royale et Orléans, 167.

REÇU par les derniers arrivages de France pour le mois de Marie, un très grand assortiment de bouquets d'autel en étoffe, depuis 50 cents la paire jusqu'à $2 50.
[illegible]
La commission sur France est faite dans le plus bref délai à raison de $5 60.

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL—JUIN 1860

SONT invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:
[illegible]
La chancellerie du Consulat de France, située rue Bourbon, No 75, entre celles St-Louis et Conti, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. 4 juin

ATTENDU par le navire Cleopatre de Marseille—[illegible] CHAUDET & DESSEINT, rue Royale, Nos 147 et 149.

ATTENTION.
Marchandises sèches et chapeaux.

☞ L'attention particulière des acheteurs est appelée à la grande vente de marchandises sèches, chapeaux, qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures, aux salles d'encan de E. Roger & Co, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée. Conditions—Au-dessus de $100—60 jours de crédit.

LOUIS DUFAU,
AVOCAT.

☞ Son office reste *temporairement* au coin des rues Baronne et Commune, dans les bâtisses de l'Université.

M. LOUIS DUFAU saisit cette occasion pour remercier le public louisianais du patronage qui ne lui a jamais fait défaut depuis douze ans comme professeur. [illegible]

Avis
Aux Pompiers et au Public de la Nlle-Orléans.

A PARTIR de jeudi, 14 du courant, à midi, le "Fire Alarm Telegraph" donnera seul l'alarme et, à partir de cette date et de cette heure, le son des cloches sera le signal d'un incendie.
Par ordre du comité du Conseil.
A. HEBERT, Surintendant.
12 juin

SANGSUES! SANGSUES!

50,000 SANGSUES HONGROISES d'une conservation facile, à vendre en gros et en détail par la soussigné:
[illegible]
G. ROBIN, Pharmacien, rue Ste Anne & Villere.

A LOUER
Une jolie RÉSIDENCE à la BAIE ST-LOUIS, [illegible] EDOUARD DROCET.

L'ANCIENNE MAISON
A. PAYA,
No 30, rue de Chartres,
Actuellement, même rue, No 28,

VIENT de recevoir par le steamer De Soto un grand assortiment de brochures in-8 et in-12, et un assortiment complet d'Alfonsiennes.

Ouvrages in-8o.

[illegible]

Vol. in 12, broché à 35c.

[illegible]

Des informations quelconques
AU SUJET DE
CHARLES M. WATERMAN,
qui est parti de chez lui, rue St Pierre, No 147
JEUDI, 14 JUIN,

seront reçues avec reconnaissance par ses parents et par ses amis.

Lorsqu'il quitta sa demeure il avait des vêtements noirs d'été, des boutons en diamant portant son nom, des boutons de manches de chemise, en or, avec la lettre W en émail; une montre et une chaîne en or. On espère qu'il ne sera rien épargné pour le ramener mort ou vivant à ses amis.
Tous les journaux sont priés de reproduire cette annonce.

Compagnie du gaz de la Nlle-Orléans.
16 juin 1860.

AVIS.—Les Directeurs de cette compagnie ont déclaré un dividende de six pour cent, provenant du bénéfice des six derniers mois, et qui sera payé aux actionnaires à partir du 2 juillet prochain.
N. O. J. TISDALE, Trésorier.

AVIS.

ON demande un blanchisseur pour aller pendant l'été de l'autre bord du lac. [illegible] S'adresser au No 275, rue Dauphine.

[illegible] F. CLAVEL.

Importation directe de Paris.

REÇU par les navires Danube et Gustave, du Havre:
[illegible]
EDOUARD GUILLOT, No 121, rue Royale.

PORC—300 barils de mess, M. O. et Rump à vendre par GABRIEL PASCAL, 97, rue de la Vieille Levée.

BŒUF—50 barils mess pour familles, 50 demi-barils do. GABRIEL PASCAL, 97, rue de la Vieille Levée.

BACON—Jambons, épaules et plats côtés prime, à vendre par GABRIEL PASCAL.

JAMBONS—50 tierçons jambons de Duffield, [illegible] GABRIEL PASCAL.

GRAISSE—[illegible] GABRIEL PASCAL.

FARINE—500 barils de farine, superfine et fine, à vendre par GABRIEL PASCAL.

WHISKEY—75 barils de rectifié, à vendre par GABRIEL PASCAL.

BEURRE—60 cuves Beurre de Mai, à vendre par GABRIEL PASCAL.

VERMOUTH, ABSINTHE, KIRSH et COGNAC [illegible] F. SANCHO, No 229, rue Vieille Levée.

VINS EN BARRIQUES ET EN BARILS—[illegible] F. SANCHO.

COGNAC. COGNAC.—[illegible] F. SANCHO.

AMANDES—[illegible] E. TROISBOROS.

TABAC de la Havane, de St Yago de Cuba et du Mexique [illegible] E. TROISBOROS.

Belle propriété à louer,

[illegible]

MAISON A LOUER.
A partir du 1er juillet prochain,

La maison No 5, Jackson Square, [illegible] M. Henry Peychaud, [illegible]

PRINCIPAL ENTREPOT
de Balances de
Fairbanks,
et dépôts des
COFFRES FORTS DE LILLIE,
à l'épreuve du feu et des voleurs
FAIRBANKS & Co,
No 29, rue du Camp.

AVIS IMPORTANT.
UNE EXCELLENTE
MACHINE A COUDRE
pour $35
Tous les perfectionnements!
SI PARFAITEMENT SIMPLE
qu'un enfant peut la faire fonctionner.
Elle est offerte avec confiance au public
ET S'APPELLE
LA MACHINE A COUDRE DE WILCOX & GIBBS!
DAVIS BROTHERS, Agents, No 58, rue du Camp.

ENTREPOT DE TAPIS.
Rue de Chartres, No 19.

[illegible] A. BROUSSEAU & C.

CHAMPAGNE, BORDEAUX
Bourgogne et vins du Rhin.

[illegible] N. E. PEPIN & Co, No 31, rue de la Commune.

AVIS.

D'APRES un ordre de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, M. Stanislas Flassan a été nommé liquidateur de la société de F. Martin & Co, pour la

BIENVILLE COTTON SEED OIL FACTORY.

[illegible] S. FLASSAN.

AVIS.

M. FERDINAND MOTZ [illegible] THIELE & SEILER.

MM CONRAD SEILER et FERDINAND MOTZ [illegible] RICHARD THIELE.

BIENVILLE COTTON SEED OIL FACTORY.—Huile de graines de coton à vendre par S. FLASSAN, liquidateur, 38 et 40, Vieille Levée.

BIENVILLE COTTON SEED OIL FACTORY.—Savons à vendre par S. FLASSAN, 38 et 40, Vieille Levée.

ATTENDU par le navire Gutenberg du Havre—[illegible] CHAUDET & DESSEINT, rue Royale, Nos 147 & 149.

VINAIGRE à l'Estragon—[illegible] PREAU & COUTURIE.

AVIS.

LA société qui existait entre les soussignés a été dissoute, d'un commun accord, le 23 avril 1860.
TRELFORD & LANAUX.

LE soussigné annonce au public qu'il continuera le commerce de tonnellerie, [illegible] Wm J. TRELFORD.

Avis de société.

JE me suis associé aujourd'hui M. M. Godchaux et M. Joseph Simon pour le commerce des vêtements en gros et en détail dans cette ville, [illegible]
LEON GODCHAUX.
L. GODCHAUX, FRERE & Co, 171 Duane street, New York.
M. GODCHAUX FRERE & Co, 81, rue du Canal, et 115 et 117, rue Vieille Levée, Nlle Orléans.
30 mai—1m

ECONOMIE DE $20
SUR LE BILLET & LES DEPENSES
POUR
NEW-YORK,
PHILADELPHIE,
BOSTON
et BALTIMORE
En passant
Le chemin populaire, confortable et bon marché, via Savannah (Georgie).
Tickets pour toute la route, y compris les repas et la chambre, pour toute la distance (excepté de Montgomery à Savannah), prix: $38 75. S'adresser à
J. W. GREGORY,
Agent général pour les tickets et le fret, Hotel ST-CHARLES, encoignure Gravier.
19 avril—1an

Cigares vrai Havane.

EN magasin, 1,100,000 cigares de la Havane, [illegible] CABALLERO & BASUALDO, 46, Vieille-Levée.

Neufchatels! Neufchatels!

EN débarquement du navire Nuremberg, du Havre—30 douzaines Neufchatels. CAMILLE LACOSTE, 209, rue Royale, enc. Dumaine.

Schiedam Schnapps.

200 Caisses de Voldner, à vendre par T. BAILLY BLANCHARD, 48, Vieille Levée.

VINS—En débarquement du navire "Ann Washburn" [illegible]

Ligne de la malle de la Nouvelle-Orléans et de Mobile.

AVIS AUX PASSAGERS.—Le CALIFORNIA, steamer de la malle pour Mobile, aujourd'hui jeudi, 21 juin, [illegible] R. GEDDES, agent.

POUR MARSEILLE.—Le navire américain JOSEPHUS, [illegible] J. C. JENKINS, 122, rue Gravier.

POUR LE HAVRE.—Le navire américain GUTTENBERG [illegible] BAXTER LOVELL & CO.

Pour Tampico directement—Passage seulement

La goélette WILLIAM COLQUETT, [illegible] S. CAMERDEN.

POUR LA HAVANE—Le brick paquebot clipper A. J. CHAPMAN [illegible] S. FLASSAN.

Bureau des Commissaires de la Dette Consolidée de la Nlle-Orléans.

[illegible]

Certificat d'actions perdu, ou égaré

[illegible]

Recherche.

UNE petite et FINE DE DRESDE [illegible]

Avis de Société.

LES SOUSSIGNÉS ont, par acte au rapport de Théodore Guyol, notaire, [illegible] M. A. DE LIZARDI & CO. [illegible]

HOTEL DU NORD,
Encoignure Front Levée et Bienville.

TENU PAR
M. et Mme GEORGES.

[illegible]

$10 de récompense.

[illegible]

CORAIL ET BIJOUX
A PRIX REDUITS.

[illegible]

DEMANDE.

[illegible]

MAISON
Hébert & Escousse.
AVIS.

[illegible] HEBERT & ESCOUSSE.

ASSOCIATION.

LES soussignés ont formé une société sous la raison E. GIRARD & COUTEUX, [illegible]

BEURRE jaune de Goshen extra—[illegible] FREDERIC AVET.

AVIS.

LA SOCIÉTÉ de E. MAIGNAN [illegible] VICTOR MAIGNAN, EDOUARD MAIGNAN.

LISEZ CECI.

[illegible] MADAME VIRGINIA [illegible]

Avis.

ED. FROIDEVAUX [illegible]

Grocerie à vendre.

A vendre pour cause de départ, une grocerie bien achalandée, [illegible]

Le Dr G. W. LAWRENCE
MÉDECIN RÉSIDENT
DES SOURCES CHAUDES
DE L'ARKANSAS.

[illegible]

FRUITS AU JUS—[illegible] C. CAVAROC & Co, 110 rue Royale.

LIQUEURS—[illegible] HENRY VALETON & CO.

MACARONI, [illegible] LANATA FRERES.

VINS—300 barriques vin rouge Bergasse, [illegible] LANATA FRERES, 9 et 11 rue Jefferson.

VIN d'Asti blanc et rouge—[illegible] LANATA FRERES.

SAUCISSONS—[illegible] LANATA FRERES.

ESSENCES—[illegible] LANATA FRERES.

QUININE—[illegible] E. J. HART & Co.

PORC—[illegible] GABRIEL PASCAL.

Distillerie et fabrique de chocolat.
35 et 37....Rue Quartier....35 et 37

LIQUEURS, sirops assortis et chocolat, [illegible] L. C. CRERSON

Direction des Ecoles Publiques du Deuxième District.

[illegible]

Ecoles Publiques du Deuxième District.

[illegible]

AVIS.
Bureau de la Compagnie du chemin de fer Pontchartrain

[illegible] HENRY WHITTEMORE, Secrétaire.

Compagnie d'Assurance de l'Etat de la Louisiane.

UNE assemblée générale des actionnaires aura lieu [illegible] E. GANUCHEAU, Président.

DRY GOODS,
PRIX D'ENCAN.
R. CLAGUE,
Rue Ste Anne, 103, entre Bourbon et Dauphine.

A 20 POUR CENT,
Au-dessous du prix d'encan.

AVIS.

[illegible]

Sources de Bladon et de Cullum.

Départ de Mobile tous les mardis et samedis, à 4 heures P. M.

Pour les sources de Bladon et de Cullum

[illegible] JOHN E. HYDE & Co.

Les Sources d'Abita.

[illegible]

MUSIQUE
A. ELIE,
Rue Royale, No 66.
Un grand assortiment de musique pour Piano, Chant &c., &c.

PIANOS! PIANOS!
AGENT
De la maison H. HERZ, décoré de la médaille d'honneur à l'Exposition Universelle
SEUL AGENT DES
Instrumens de Sax,
[illegible]
HARMONIUMS ET ORGUES A MANIVELLES

BITTERS des ARABES

[illegible]

Grandes Nouveautés.
Lion & Andrée,
54 et 56, rue Bienville et Royale.

VIENNENT de recevoir [illegible]

Gants, Cravates, etc

REÇU par le steamer De Soto—[illegible] LION & ANDRÉE.

Avis aux dames qui partent pour la campagne

REÇU par le steamer De Soto—[illegible] LION & ANDRÉE.

TAMBOURY, OLIVARI & CO,
Marchands commissionnaires en général,
—IMPORTATEURS DE—
Vins, eaux-de-vie, liqueurs, sardines, huiles, &c.
Dépôt de Cotonnes de Portets, Laffitte, Marseille, d'Arche, Guiraud, &c.
No 87, rue Royale,
Entre Conti et St. Louis
NOUVELLE-ORLEANS

Lignes à pêcher et Hameçons.

NOUS recevons notre assortiment de lignes à pêcher [illegible] ROUSSET & GENIN, 36, rue du Canal près Chartres.

A. F. VALLS,
Importateur de cigares de la Havane,
No 25, rue Tchoupitoulas.
Offre de vendre
981,000 Cigares de la Havane [illegible]
[illegible]

MEDICAMENTS SPECIAUX
Pharmacie française.

EN plus de tous les médicaments patentés français, on trouvera aussi toutes les spécialités contre les maladies [illegible]